

الشركة الجهوية للنقل بولاية صفاقس

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE SFAX « SORETRAS »

Route Menzel Chaker Km 0.5 Rue Mouna 3058 Sfax

Dossier de Consultation SPF N° 05/2026

Cahier Des Charges

**RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

- La Soumission
- Le Cahier des charges
- Les Annexes



JUILLET 2026

La Soumission



**ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

SOUSSION

Je soussigné

Agissant en qualité de

Au nom et pour le compte de

Adhérent à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le N°

Inscrit au Registre Nationale des Entreprises sous le numéro :

Matricule fiscale :

Faisant élection domicile à :

Tel : Fax E-mail

Après avoir pris connaissance du dossier relatif à la consultation pour les prestations de l'acquisition d'un compresseur à vis pour l'entretien de la flotte de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax « SORETRAS », comprenant les documents suivants :

1. Dossier de consultation
2. La Soumission.
3. Les documents annexes

Après m'être personnellement rendu compte de la situation actuelle des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter,

Me soumetts et m'engage :

1- A exécuter et achever lesdites prestations conformément aux conditions stipulées dans le dossier de consultation et moyennant les prix unitaires fermes et non révisables, que j'ai établis moi-même au bordereau des prix pour arrêter le montant total à la somme de :

- Montant H.T.V.A (en Dinars, en chiffres et en lettres).....
- Montant T.V.A (en Dinars, en chiffres et en lettres).....
- Montant T.T.C. (en Dinars, en chiffres et en lettres).....

Résultant du total de l'application de mes prix unitaires aux quantités prévues au bordereau des prix et vérifié par mes soins tel que défini dans la présente consultation.

- 2- A commencer les prestations à la date fixée par le planning d'intervention, et les achever dans le délai contractuel de 120 jours.
- 3- A rester lié par mon offre et à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant un délai de 120 jours à partir du jour qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.
- 4- A accepter le caractère unitaire, ferme et non révisable des prix pour toute la durée de la validité du contrat.
- 5- A me conformer à toutes les conditions stipulées par le dossier de consultation et à celles qui seraient éventuellement mentionnées dans l'avis de la consultation.
- 6- J'ai bien noté que vous avez le droit d'annuler la consultation pour des motifs techniques ou financiers ou pour des considérations d'intérêt général et que je ne peux prétendre à être indemnisé de ce fait.
- 7- La SORETRAS de la Tunisie se libérera des sommes dues par lui en créditant le compte ouvert au nom de mon entreprise à la Banque, RIB n° :

Fait à....., le.....

Bon pour soumission



Cahier Des Charges



CONSULTATION : SPF N° 05/2026

RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"

CAHIER DES CHARGES

1 – Objet de la consultation :

La Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax « SORETRAS » lance la présente consultation pour l'acquisition d'un compresseur à vis pour l'entretien de la flotte de l'entreprise.

L'acquisition inclut les opérations de fourniture, installation et la mise en service du compresseur à vis.

2 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

1. Compresseur à vis avec sécheur d'air.
2. Réservoir d'air comprimé de capacité 500 Litre au minimum.
3. Alimentation : (50-60 Hz) 380 V / 230 V.
4. Pression de service (sortie) : entre 11 et 13 bars.
5. Puissance : 11 KW au minimum.
6. Débit : 15 l/s au minimum.

3- SERVICE APRÈS VENTE

3/1-Formation : Le fournisseur s'engage à assurer une formation complète permettant aux opérateurs de maîtriser la manipulation, la maintenance et l'entretien du compresseur à vis.

3/2-Documentation : Le compresseur à vis doit être associé à une documentation complète rédigée en langue française, sur un support papier, comprenant au minimum :

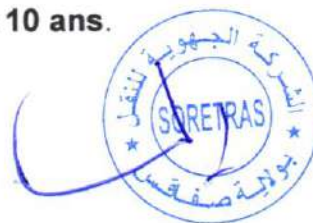
* Une notice technique décrivant le dispositif et précisant sans ambiguïté les modalités d'installation.

* Annexe de synthèse des spécifications techniques.

* Une notice d'utilisation.

* Une notice de maintenance.

3/3-Engagement de fourniture des pièces de rechange : Le fournisseur doit s'engager à fournir les pièces de rechange et l'assistance technique pendant **10 ans**.



4- GARANTIE

La période de garantie doit être au minimum **douze (12) mois** à partir de la réception provisoire. Pendant cette période, le soumissionnaire est appelé à intervenir dans un délai de **48 heures** au maximum après information et réclamation écrite de l'arrêt du compresseur à vis pour panne. Le fournisseur doit obligatoirement remplacer, à sa charge (pièces et main d'œuvre) dans un délai ne dépassant pas **20 jours**, tout organe ou pièce défectueuse.

La période de la garantie sera prorogée de la durée d'immobilisation du compresseur à vis imputable au soumissionnaire.

5- LIVRAISON ET INSTALLATION :

Le fournisseur doit assurer par ses propres moyens la livraison et l'installation du compresseur à vis dans le dépôt de la SORETRAS dans un délai ne dépassant pas les quatre-vingt-dix (90) jours de la date du bon de commande.

6- RECEPTION :

6/1- Réception provisoire : Une réception provisoire du compresseur à vis est prévue dans le dépôt concerné de la SORETRAS et sera effectuée par le fournisseur. Un procès-verbal de réception provisoire sera établi et signé à cet effet.

6/1- Réception définitive : La réception définitive du compresseur à vis sera réalisée à la fin de la période de garantie. Dans le cas où il serait constaté des défauts ayant causé l'arrêt prolongé du compresseur à vis, la durée de la garantie sera prorogée de la durée des arrêts du compresseur à vis.

Un procès-verbal de réception définitive sera établi et signé par les deux parties.

7- OFFRE FINANCIERE :

L'offre financière doit être présentée en HT et en TTC conformément au bordereau des prix indiqué en **Annexe N° 02**.

8- ECHEANCIER DE PAIEMENT :

La " SORETRAS " réglera les sommes dues au soumissionnaire retenu après approbation des factures accompagnées des procès-verbaux de réception, présentées par ce dernier.

Le paiement sera effectué conformément à l'échéancier suivant :

- 90 % du montant total à la réception provisoire du compresseur à vis ;
- 10 % du montant total à la réception définitive du compresseur à vis.

9- PENALITES DE RETARD :

En cas de retard dans la livraison du compresseur à vis objet de la présente consultation, la Société régionale de transport de Sfax est en droit d'imposer, sans préavis au titulaire de la consultation, des pénalités de retard d'un montant de zéro virgule deux pour cent (0,2 %) par jour du prix total du contrat. Le montant total de ces pénalités ne doit pas dépasser cinq pour cent (5 %) du prix total du contrat.



10- METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT ET ATTRIBUTION :

Le dépouillement sera fait sur la base du prix total de l'offre financière.
Le soumissionnaire dont l'offre est le moins disant en TTC et qui a respecté les spécifications techniques requise est déclaré adjudicataire de la consultation.

11- PARTICIPATION ET ENVOI DES OFFRES :

Tous les documents administratifs requis ainsi que les dossiers des offres techniques et financières doivent être transmis via « TUNEPS » sur le site www.tuneps.tn. Si elle dépasse la taille maximale techniquement admissible stipulée dans le système « TUNEPS », **Dans ce cas**, une partie de l'offre peut être soumise hors ligne, **à condition que** tous les documents financiers et éléments utilisés dans l'évaluation financière soient envoyés en ligne, et que l'offrant inclue dans son offre électronique les documents envoyés hors ligne, sans qu'ils soient incompatibles avec les éléments inclus dans l'offre électronique.

En cas de conflit entre certains éléments de l'offre électronique et l'offre physique, les éléments de l'offre électronique prévalent.

Tous les documents **hors ligne** doivent être déposés au siège de la SORETRAS, à l'adresse indiquée ci-dessous ou expédiées par voie postale recommandées avec accusé de réception ou par rapide poste sous pli cacheté strictement anonyme, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la SORETRAS à l'adresse suivante :

SORETRAS : Route Menzel Chaker Km 0,5 Rue Mouna 3058 Sfax avec les seules mentions : **Confidentiel A ne pas ouvrir « Consultation SPF N° 05/2026 Relative à l'acquisition d'un compresseur à vis pour l'entretien de la flotte de la "SORETRAS" ».**

12- DELAIS DE SOUMMISSION DES OFFRES :

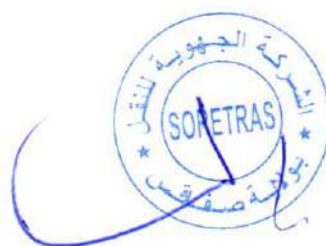
La date limite de réception des offres est fixée pour le **Vendredi 24 Juillet 2026 inclus** (le cachet et la date du bureau d'ordre fait foi), passé ce délai, aucune offre ne sera prise en considération.

Lu et Accepté par l'entreprise

Fait à, le



Les Annexes



**ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"
LES ANNEXES**

- **Annexe N° 01** : La fiche des renseignements généraux sur Le Soumissionnaire

- **Annexe N° 02** : Bordereau des prix

- **Annexe N° 03** : Engagement sur la période de garantie technique et disponibilité des pièces de rechanges

- **Annexe N° 04** : Caractéristiques techniques



**ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

ANNEXE N° 01

MODELE DE FICHE DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone Fax

E-mail :

N° de l'identité fiscal

Inscrit au registre Nationale des Entreprise (RNE) sous le N° :

Enregistrement au bureau d'enregistrement de

Sous le N° :

Date d'enregistrement

Nombre approximatif du personnel technique (1)

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction)



Fait à le

Signature et cachet du soumissionnaire

**ACQUISITION D'UNCOMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

ANNEXE N° 02

BORDEREAU DES PRIX

Lot Unique	Désignation	Quantité	Prix TOTAL		
			Prix Unitaire HTVA	TVA	TTC
	COMPRESSEUR À VIS	01

-Prix unitaire hors TVA (en toutes lettres) :

-Prix unitaire en TTC (en toutes lettres) :

-Montant total en TTC (en toutes lettres) :

Fait àle,

Signature et cachet du soumissionnaire



**ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

ANNEXE N° 03

**ENGAGEMENT SUR LA PERIODE DE GARANTIE TECHNIQUE
ET DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGES**

(A remplir par le Soumissionnaire)

Je soussigné, Agissant au nom et pour le compte de,
inscrite au registre du commerce de **Tunis**, sous le numéro, élisant domicile à.....
.....

Je déclare que le compresseur à vis objet de la consultation SPF N° 05/2026, de la marque,
type, bénéficie de **mois de garantie** contre tout vice de fabrication à partir de la
date de réception provisoire, cette période de garantie sera prorogée de la durée d'immobilisation du compresseur à vis.

Durant la période de garantie, la Sté, s'engage à intervenir dans un délai
ne dépasse pas **48 heures** à partir de la réception de la demande d'intervention, à remplacer à sa charge
(pièces et main d'œuvre) dans un délai ne dépassant pas **20 jours**, tout organe ou pièce défectueuse et garantir
la disponibilité des pièces de rechange au moins pour une période de 10 ans.

Par ailleurs, les entretiens périodiques, les modifications ou les réparations effectuées par l'utilisateur final
ou par des personnes ou prestataires non agréés par la Sté, et ou avec des pièces
détachées non approuvées par la Sté, exclue la machine de la garantie.

Fait àle,

Signature et cachet du soumissionnaire



**ACQUISITION D'UN COMPRESSEUR À VIS
POUR L'ENTRETIEN DE LA FLOTTE DE LA "SORETRAS"**

**ANNEXE N° 04
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
(A remplir par le Soumissionnaire)**

Désignation	Quantité	Spécifications Techniques	Offre et engagement du Soumissionnaire
Lot Unique COMPRESSEUR À VIS	01	<ul style="list-style-type: none"> • Compresseur à vis avec sécheur d'air. • Réservoir d'air comprimé de capacité 500 Litre au minimum. • Alimentation : (50-60 Hz) 380 V / 230 V. • Pression de service (sortie) : entre 11 et 13 bar. • Puissance : 11 KW au minimum. • Débit : 15 l/s au minimum. 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

NB : Le soumissionnaire doit fournir les fiches techniques du fabricant du compresseur à vis, dont les spécifications techniques doivent correspondre à son offre et à son engagement dans cette Annexe.

Fait àle,

Signature et cachet du soumissionnaire

